

LA BECQUE RÉSIDENCE D'ARTISTES

Appel à candidatures

1. Programme principal de résidence

- A. Informations pratiques
- B. Introduction à la résidence
- C. Vision
- D. Thèmes du programme

2. Séjourner à La Becque

- A. Infrastructure
- B. Bourse mensuelle
- C. Frais de déplacement
- D. Visa et documents de voyage
- E. Assurance maladie
- F. Famille
- G. Événements

3. Conditions de participation

- A. Profils des candidat·e·x·s
- B. Votre projet et La Becque
- C. Calendrier
- D. Périodes de résidence
- E. Dossier de candidature

1. Programme principal de résidence

A. Informations pratiques

Chaque année au mois de mars, La Becque ouvre un appel à candidatures pour des résidences devant se tenir l'année suivante. Durant cette fenêtre de trois semaines, les candidat·e·x·s peuvent déposer leur postulation au travers d'un formulaire de candidature qui se trouve sur www.labecque.ch Les dossiers envoyés en dehors de ces dates ne seront pas pris en considération lors des délibérations.

Nous invitons les candidat·e·x·s à prendre connaissance des conditions de participation, des directives et des FAQ avant de nous transmettre une candidature. Pour toutes questions supplémentaires, merci de nous contacter à : applications@labecque.ch

Les candidat·e·x·s peuvent faire une demande pour une résidence d'une durée de trois mois ou de six mois (organisée en deux périodes de trois mois), qui doit avoir lieu entre janvier et novembre de l'année suivante. La durée souhaitée du séjour doit être précisée lors de la candidature.

B. Introduction à la résidence

Située sur les rives du lac Léman à La Tour-de-Peilz, entre Vevey et Montreux, proche de tous les pôles culturels et naturels de Suisse, La Becque | Résidence d'artistes reçoit sur son site des artistes de tous horizons. C'est dans un cadre de vie et de travail exceptionnel que les résident·e·x·s sont invité·x·s à développer leur projet.

La résidence de La Becque offre un temps particulier de réflexion à ses résident·e·x·s, plutôt qu'un focus sur la production artistique. Profondément convaincue de l'importance de ces instants de développement, La Becque s'intéresse principalement à faciliter les phases de recherche, de réflexion, et autres modes de transition dans le travail artistique, plutôt qu'à capitaliser sur la création de ses résident·e·x·s. Nous n'avons pas pour objectif de constituer une collection, mais plutôt d'accompagner des artistes dans un développement à long terme.

Nous ne pouvons que souligner la valeur indéniable des rencontres et des collaborations entre artistes et/ou acteur·rice·x·s de la création contemporaine et nous sommes heureux·ses de suivre les étapes transitoires de matérialisation des projets, que ce soit sur place à travers notre infrastructure propre ou avec l'aide d'institutions partenaires. Nous sommes aussi toujours ravi·e·s de voir, et peut-être de soutenir, l'émergence et la concrétisation ultérieures de projets issus des périodes de résidence passées avec nous.

Des événements publics tels que des discussions et des Open Studios sont organisés à La Becque, mais ils ne constituent pas l'unique aboutissant des périodes de résidences - ils sont un moment opportun de formalisation intermédiaire, de visibilité et d'échange public pour les résident·e·x·s. En plus de son Programme principal de résidence, La Becque a lancé plusieurs programmes de résidences en partenariat, notamment avec des écoles d'art de Suisse romande et avec la Fondation suisse pour la culture Pro Helvetia.

C. Vision

Le Programme principal de résidence accorde une attention particulière aux projets explorant les interactions entre la nature, l'environnement et la technologie, notions qui sont plus que jamais entrelacées et au cœur des préoccupations contemporaines. Nous étudions ces notions dans un environnement particulièrement riche, d'une beauté à la fois évidente et ambivalente. Le site de La Becque, avec son luxuriant jardin au bord du Léman, offre un paysage autonome particulier dans lequel puiser des idées. Ce jardin, partiellement inspiré par l'artiste et activiste britannique Derek Jarman, offre une porte d'entrée particulière sur la manière dont nous aimons penser les thèmes précités. Il est en quelque sorte une métaphore qui ancre bien les questions qui nous intéressent et leurs ambiguïtés.

La nature, là où elle est façonnée artificiellement dans un environnement, n'est jamais figée et réclame souvent son droit à la perte de contrôle et au débordement. Son effusion multisensorielle, son abondance et ses alliages inédits se heurtent souvent aux méthodes scientifiques d'évaluation et de catalogage. Celle qui, dans son ambivalence la plus forte, est « irrémédiablement abîmée et pourtant vivante » (Ensore, 2016) parle, interroge et bouscule sa réalité et de ce fait, la nôtre. De l'urgence de cette réflexion, il nous faut donc apprendre à avoir une approche critique et attentive des enjeux qui la concernent et ainsi manier avec précaution les outils dont nous disposons pour connecter ces différentes réalités.

Pour ce faire, un dépassement de l'exceptionnalisme centré sur l'humain doit avoir lieu ; « décoloniser la nature » (T.J. Demos, 2016) c'est articuler un changement sur la manière dont les sciences sont abordées, en considérant les multiples intrications possibles. À ce propos, les recherches proposant des méthodes d'analyse post-anthropocentriques, sociales, politiques, scientifiques, technologiques et économiques sont nombreuses. Toujours selon Demos, l'art joue un rôle potentiellement central dans la définition d'une « problématique cosmopolitique non-unifiée » : il peut fournir une plateforme favorisant les pratiques spéculatives, le questionnement philosophique et les expérimentations conceptuelles touchant à notre relation à la nature. Alors, à l'instar de ce que Alfred Whitehead a appelé « un appât du sentir » nous invitons des artistes qui elles et eux aussi aiment à susciter des possibles.

Le fait que ces préoccupations émergent à un moment où le développement informatique à l'échelle planétaire a vu émerger ce qui s'apparente à une seconde peau numérique pour la Terre accroît la complexité des interactions nature-technologie. Avec sa notion de *sensing layer*, Benjamin Bratton évoque un système qui permet tant de modéliser notre réalité physique que d'agir sur elle, sollicitant alors une réflexion sur la manière dont nature et culture s'entrechoquent et les multiples possibilités de lier ces deux notions. La classe 2020-2021 du Digital Earth Fellowship et le philosophe Lukáš Likavčan ont qualifié cet état de choses de « sensorium numérique », dont la description suivante convient parfaitement aux interactions et interdépendances auxquelles nous nous intéressons à La Becque :

« Un sensorium décrit le système combiné de perception dont dispose un organisme pour percevoir son environnement. Un sensorium planétaire a-t-il émergé, dans lequel une mégastucture technologique mondiale de caméras, de capteurs, de lasers et d'ondes ultrasoniques, présage de nouveaux enchevêtrements entre organique et synthétique ? Imaginer un sensorium planétaire, c'est à la fois reconnaître et réimaginer notre conception de la planète Terre. Alors que des technologies de plus en plus sophistiquées sont créées pour percevoir le monde, le sensorium planétaire modifie radicalement la vision qu'on se fait de ce monde. Les réseaux d'infrastructures et la logistique des pipelines, des rails à

grande vitesse et des câbles de fibre optique ont contribué à former une vision du monde comme un tout interconnecté et mondialisé au service d'une monoculture technologique spécifique. Cela produit à son tour ses propres réalités géopolitiques, qui ont un impact sur la façon dont la vie des gens est gouvernée à travers le monde. L'appareil sensoriel planétaire actuel - sonore, tactile, visuel, affectif et incarné - peut nous aider à imaginer d'autres possibilités pour la planète numérique et de nouvelles façons de vivre ensemble. Alors que les flux de la planète sont déterminés par des agents tant humains que techniques ainsi que par d'autres êtres, une question émerge alors : à quelle Terre destinons-nous nos interventions intellectuelles, culturelles et artistiques ? »

(Digital Earth Fellowship 2020-2021, <https://www.digitalearth.art/fellowship>)

D. Thèmes du programme

Nous encourageons les candidat·e·x·s à faire état de leurs méthodologies de recherche par les moyens de l'art pour construire leur dossier de candidature.

Une liste non exhaustive de domaines à explorer dans le cadre de notre résidence pourrait comprendre les éléments qui suivent. Nous insistons sur le fait qu'il ne s'agit que de quelques exemples de pistes thématiques qu'un dossier de candidature pourrait explorer plutôt que d'une liste sine qua non. Il est important pour nous d'ouvrir un champ d'action volontairement large et de soutenir un éventail diversifié de projets qui développent de nouvelles écologies de pensée et de pratiques artistiques.

- Interroger la notion d'Anthropocène et analyser les acteur·rice·x·s, institutions et infrastructures technologiques qui la composent
- Examiner les vecteurs d'exploration et d'extraction naturelle, et les limites entre exploration bénigne et intrusive de la nature ;
- Explorer les processus connexes de décolonisation à l'œuvre dans les actes de « décolonisation de la nature » ;
- Examiner les modes par lesquels les artistes traduisent les données naturelles en œuvres d'art (images, sons, textes ou autres) qui contribuent à la compréhension de notre environnement naturel, et peut-être même à élargir la notion de ce que pourrait être la « communication entre espèces » ;
- Examiner si, et dans quelle mesure, l'infrastructure technologique fait aujourd'hui partie de ce qui est défini comme notre environnement naturel, voire contribue à façonner celui-ci ;
- Remettre en question les « paysages naturels » magnifiquement ambivalents qui entourent la résidence ;
- Explorer comment et pourquoi, dans notre ère technologique et numérique, des notions plus anciennes de science et de parascience, de religion et de parareligion, de technologies et de paratechnologies gagnent en importance ;
- Explorer les pratiques artistiques qui remettent en question les modes établis de mesure de ce qui nous entoure et qui décentrent la présence humaine en son sein (des notions telles que le temps et la durée, par exemple, qui peuvent être explorées par le biais de diverses démarches artistiques), etc.

2. Séjourner à La Becque

A. Infrastructure

Logement

Les artistes en résidence disposent d'un appartement pour vivre et travailler pour la durée de leur séjour. Les appartements sont spécialement conçus pour recevoir des artistes. Chaque appartement fait 80 m². Il comprend une cuisine entièrement équipée, une machine à laver et un séchoir, une salle de bain, une chambre à coucher séparée et un espace de travail flexible d'environ 40 m², avec en plus une terrasse face au lac Léman.

Un séjour confortable sur la durée d'une résidence entière est possible pour deux adultes, ou pour une petite famille. Pour les collectifs de trois adultes et plus, nous conseillons aux candidat.e.x.s d'organiser leur séjour en fonction des besoins du projet et des limitations du logement.

Studios de travail

En fonction des besoins définis par leur projet de résidence, les résident.e.x.s se verront accorder l'usage exclusif ou partagé d'un espace studio supplémentaire. Nos studios font 30 m², avec une hauteur de plafond de 3,70 m, et bénéficient d'une grande lumière naturelle.

Studio son

La Becque dispose d'un studio de musique et d'enregistrement professionnel équipé d'un ordinateur avec des licences Ableton Live et Pro Tools, d'un piano, de tables de mixage, d'amplificateurs, de micros, etc. La liste complète du matériel est disponible sur demande.

Ateliers bois et céramique

Les résident.e.x.s ont accès à l'atelier bois de La Becque qui regroupe de nombreuses machines pour la découpe et l'assemblage de pièces en bois. Un atelier destiné à la production céramique est également à disposition, équipé d'un four de 45cm x 60cm et d'un tour de potier. Une imprimante 3D (Ultimaker 2+) est également à disposition des artistes.

B. Bourse mensuelle

Les résident.e.x.s recevront une bourse mensuelle de CHF 1'500 pour couvrir les frais de la vie quotidienne et le coût des matériaux. Le montant de la bourse est adapté pour les collectifs en fonction du nombre de membres du groupe.

C. Frais de déplacement

La Becque participe partiellement aux frais de déplacement des résident.e.x.s de leur lieu de résidence jusqu'à La Tour-de-Peilz, à hauteur maximale de CHF 500 (déplacements en Europe) et CHF 1'000 (monde).

D. Visa et documents de voyage

Les résident·e·x·s sont tenu·e·x·s d'entreprendre elleux-mêmes les démarches administratives quant à l'obtention de leur visa ou autres documents de voyage nécessaires pour séjourner en Suisse. La Becque leur fournira de l'assistance pour ces processus, dans la mesure de ses capacités.

E. Assurance maladie

Les résident·e·x·s doivent également s'assurer qu'ils ou elles disposent d'une assurance valide couvrant l'assistance médicale et les accidents pendant leur séjour en Suisse. Une fois sur place, les résident·e·x·s bénéficieront d'aides administratives assurées par l'équipe de La Becque, ainsi que de l'encadrement nécessaire en cas de problème.

F. Famille

La Becque essaie d'être le plus flexible possible pour faciliter l'accueil des partenaires et/ou des enfants dans nos différents programmes de résidences, mais nous rappelons toutefois que les ressources mises à disposition des résident·e·x·s sont les mêmes s'ils ou elles viennent seul·e·x·s ou accompagné·e·x·s (un appartement, l'accès éventuel, individuel ou partagé, à un atelier, et une bourse mensuelle).

La Becque offre un soutien financier mensuel supplémentaire de CHF 1'000 pour participer aux frais de garde. La Becque ne propose pas d'accompagnement ou d'activités spécifiques pour les enfants, mais nous dirigeons volontiers les artistes parents vers les différentes structures de garde et scolaires.

G. Événements

La Becque organise de manière régulière des événements publics sur son site de La Tour-de-Peilz. Ces événements voient un public divers et parfois nombreux investir certains des espaces partagés du site, dont le jardin. Certains de ces événements impliquent les résident·e·x·s dans leur programmation, d'autre pas.

De plus, des artistes invité·e·x·s dans le cadre de ces événements peuvent être conviés à séjourner sur des périodes courtes à La Becque. D'autres séjours pour des artistes, jurys ou partenaires de La Becque sont également fréquents.

Les résident·e·x·s sont informé·e·x·s à l'avance de ces événements, visiteur·euse·x·s et "voisin·e·x·s" temporaires. Iels sont invité·e·x·s à participer aux événements et à faire bon accueil aux visiteur·euse·x·s, qui respecteront elleux aussi l'intégrité des résident·e·x·s. La Becque garantit un cadre de vie accueillant et sûr pour l'ensemble de ses hôtes.

3. Conditions de participation

A. Profils des candidat·e·x·s

Disciplines soutenues

Notre Programme principal de résidence est ouvert aux candidatures d'artistes professionnel·le·x·s suisses et internationaux·ale·x·s travaillant dans un large éventail de disciplines, dont les suivantes :

- Architecture
- Arts de la scène
- Arts média
- Arts visuels
- Design (design graphique, design de produit, recherche en design)
- Écriture critique
- Film
- Musique et art sonore
- Photographie

Les curateur·rice·x·s, les critiques d'art et les chercheur·e·x·s évoluant dans des domaines de recherche liés aux pratiques culturelles sont également encouragé·e·x·s à poser leur candidature.

Âge et profil

Les candidat·e·x·s doivent être âgé·e·x·s d'au moins 23 ans au début de l'année de leur résidence.

Le Programme principal de résidence de La Becque vise autant les artistes émergent·e·x·s que les praticien·ne·x·s établi·e·x·s. Cependant, les candidat·e·x·s doivent avoir un statut de professionnel·le·x·s dans leur domaine et ambitionner un perfectionnement de leur pratique.

Les candidat·e·x·s en cours de formation lors de la période de candidature ne peuvent pas se présenter au programme de résidence. Les doctorant·e·x·s qui ont terminé tout leur cursus et qui sont en phase d'écriture de leur thèse peuvent déposer leur candidature.

Collectifs

Les candidat·e·x·s peuvent postuler en tant que duo ou collectif. Les membres du collectif sont tenu·e·x·s de partager les infrastructures et les ressources mises à leur disposition, à savoir l'appartement et le studio de travail. Le montant de la bourse mensuelle sera adapté en fonction du nombre de membres du collectif.

Fréquence de postulation

Que leur demande soit acceptée ou non, les candidat·e·x·s ne peuvent pas présenter une demande deux années de suite pour le Programme principal de résidence.

Langues

Les langues généralement parlées à La Becque sont l'anglais et le français. Une bonne maîtrise de l'anglais est préférable, afin de pouvoir communiquer avec tous les autres résident·e·x·s présents durant le séjour.

Le dossier de candidature peut être rédigé en anglais ou en français. Nous attirons cependant votre attention sur le fait que certain·e·x·s membres du jury ne parlent pas français et s'aideront d'outils de traduction automatique pour appréhender les dossiers rédigés en français.

B. Votre projet et La Becque

Dans le descriptif de leur projet de résidence, les candidat·e·x·s doivent démontrer un intérêt explicite pour les thèmes centraux développés au sein du programme de résidence, soit les notions de nature et de technologie et leur interaction l'une avec l'autre.

Les candidat·e·x·s doivent également indiquer clairement en quoi leur projet bénéficierait du cadre de La Becque pour son développement (emplacement, réseaux, ressources naturelles, institutionnelles, etc.) et quelle partie du projet iels prévoient de réaliser durant leur résidence.

En outre, les candidat·e·x·s doivent préciser leurs besoins en matière d'espaces de travail – d'autant plus s'ils ou elles postulent en tant que duo ou en tant que collectif.

C. Calendrier

Les candidat·e·x·s doivent présenter leur demande dans les délais prescrits, c'est-à-dire une fois par année, durant une phase d'appel à candidatures d'une durée de trois semaines au mois de mars. Les lauréat·e·x·s du Programme principal de résidence seront contacté·e·x·s au mois de juillet.

D. Périodes de résidence

- Janvier-mars
- Mai-juillet
- Septembre-novembre

Les candidat·e·x·s à une résidence de trois mois doivent émettre une préférence pour une période spécifique de trois mois et proposer un second choix pour une autre période de trois mois.

Nous offrons également la possibilité de réaliser une résidence sur une durée de six mois, en combinant deux blocs de trois mois, soit les blocs janvier-mars et septembre-novembre. Une résidence de six mois consécutifs n'est, de manière générale, pas possible.

La Becque ne peut en outre pas garantir que les candidat·e·x·s retenu·e·x·s pourront effectuer leur résidence aux dates souhaitées, et se réserve le droit de leur proposer à une ou plusieurs reprises d'autres dates de résidence, jusqu'à ce que des dates satisfaisantes aient été trouvées pour tous les candidat·e·x·s sélectionné·e·x·s.

E. Dossier de candidature

Documentation demandée

Les candidat·e·x·s sont prié·e·x·s de compléter le formulaire en ligne pour le Programme principal de résidence (lien sur www.labecque.ch)

Veillez joindre au formulaire en ligne un document pdf incluant les éléments suivants et dans cet ordre (max. 30MB) :

- **Résumé** de votre proposition de projet (max. 700 caractères espaces compris)
- **Courte biographie** comprenant une brève description de votre pratique (max. 1000 caractères espaces compris)
- **Description du projet** (max. 2 pages) mettant en évidence :
 - Les aspects du projet que le ou la candidat·e·x a l'intention d'accomplir à La Becque
 - Les raisons pour lesquelles le projet bénéficierait d'être développé spécifiquement à La Becque
 - Les réseaux et les milieux auxquels le ou la candidat·e·x souhaite faire appel dans le cadre de son projet.
 - La pertinence du projet dans la pratique du ou de la candidat·e·x
- **Curriculum vitae** complet (max. 4 pages)
- **Une lettre de recommandation** d'un·e·x professionnel·le·x du domaine du ou de la candidat·e·x. La lettre doit indiquer pourquoi le ou la candidat·e·x devrait être sélectionné·e·x et comment son travail pourrait bénéficier d'une résidence à La Becque, ainsi que l'adresse et les coordonnées du ou de la référent·e·x.
- **Portfolio numérique** (spécifications ci-dessous):
 - Tous les projets présentés doivent avoir été complétés au cours des cinq dernières années, sauf si un projet ultérieur est particulièrement pertinent vis-à-vis du projet de résidence.
 - Tout projet effectué avec un·e collaborateur·ice·x doit être crédité comme tel, en spécifiant les rôles de chacun·e·x au sein du projet.

Spécifications et particularités demandées pour chaque portfolio

Arts performatifs (danse, performance, théâtre)

Un portfolio numérique comprenant au moins deux vidéos de deux projets distincts du ou de la candidat·e·x, ou des liens vers ces documents (inclure le mot de passe si nécessaire), ainsi qu'une documentation écrite de ces travaux.

Design et architecture

Un portfolio numérique documentant trois projets représentatifs, avec un descriptif de ces projets ainsi que des extraits d'une production écrite là où cela est pertinent.

Film

Un portfolio numérique comprenant les liens vers deux extraits de 5 minutes pour les longs-métrages (inclure le mot de passe si nécessaire) et les liens vers maximum trois extraits de 5 minutes pour les courts-métrages.

Critique d'art

Un portfolio numérique comprenant un extrait de 15 pages minimum et de 25 pages maximum d'un projet d'écriture, avec également les liens vers les travaux publiés du ou de la candidat·e·x.

Musique, composition musicale et art sonore

Un portfolio numérique comprenant des extraits audios de trois projets représentatifs, ou des liens vers ces projets (inclure le mot de passe si nécessaire). La documentation de performance live et des partitions peuvent également être transmises si cela est jugé pertinent.

Arts visuels, photographie et arts interdisciplinaires (y compris les arts média)

Un portfolio numérique comprenant la documentation de trois projets distincts. Les projets peuvent être documentés par des images, des scripts, des storyboards, des fichiers audios et vidéos. Dans les cas de projets du domaine de l'art numérique, la documentation doit inclure des extraits du travail permettant aux membres du Jury d'avoir une compréhension suffisante de l'œuvre sans matériel spécifique (de visualisation ou autre).

Duo ou collectif

Pour les postulations en duo ou à plusieurs artistes, les candidat.e.x.s doivent inclure dans le portfolio le nombre de projets demandés par discipline (voir ci-dessus) réalisés en tant que collectif. Si le duo ou le collectif a réalisé moins de projets demandés par discipline en commun, ou n'a pas encore réalisé de projet ensemble, les candidat.e.x.s doivent inclure au maximum cinq projets (au total et pas cinq projets par personne) dans le portfolio qui représentent les pratiques du collectif et/ou de chaque membre du collectif.